Médecin coordinateur et conseiller

Le travail en équipe pluridisciplinaire et les échelles d'évaluation gériatriques

Dr. Pierre Derenne, Cécile Piron et Vincent Maystadt

Le travail pluridisciplinaire

Pour quoi ?

Le travail pluridisciplinaire permet une réflexion de tous les experts encadrant le ou les résidents de manière à optimiser la prise en charge dans les soins et dans les Aides à la Vie Journalière AVJ (prévention, surveillance et traitement de la perte d'autonomie).

Le travail pluridisciplinaire

Pourquoi ?

- Autonomie perdue et/ou risque de perte d'autonomie transitoire ou définitive.
- Risque rapide de grabatisation.
- Prise en charge complexe et pluridisciplinaire où chacun a son expertise à fournir.

Arrêté Royal 2014
concernant les MRS

A/ Missions du MCC

en concertation avec l'infirmière en chef

P

En concertation avec l'infirmière en chef

1/ Superviser les tâches liées aux soins:

Définir les procédures en matière de contention et/ou d'isolement

Coordonner l'activité médicale en cas de risque pour la santé des résidents et du personnel

Organiser la prescription, la fourniture, la délivrance, la conservation et la distribution des médicaments avec les pharmaciens

Établir et actualiser chaque année le formulaire médico-pharmaceutique.

En concertation avec l'infirmière en chef

2/ Participer à l'organisation de la formation et la formation permanente des prestataires et des médecins traitants dans le domaine des soins de santé

3/ Développer la culture des soins palliatifs et sensibiliser le personnel à la nécessité de celle-ci

4/ Formuler, pour les prestataires, des avis en matière de soins palliatifs

5/ Mettre à jour les connaissances des membres du personnel concernant les soins palliatifs

6/ Faire respecter la législation en matière d'euthanasie et de soins palliatifs

7/ Faire respecter les volontés du résident concernant sa fin de vie et/ou sa déclaration anticipée en matière d'euthanasie

Arrêté Royal 2014
concernant les MRS

B/ Missions du MCC

en concertation avec l'infirmière en chef

et en relation avec la Direction

En concertation avec l'infirmière en chef et en relation avec la Direction

1/ Participer au programme de qualité

2/ Organiser les relations avec les médecins traitants et avec le cercle de médecins généralistes du territoire où la MRS est installée. (RGAM)

3/ Rédiger annuellement le rapport d'évaluation de la qualité des soins et le transmettre aux médecins généralistes exerçant dans la MRS

4/ Adaptation des locaux (extension, diversification des activités, achat du matériel)

Le travail pluridisciplinaire

?

En pratique pour le MCC ???

La création du lien

1. Quelles règles respectons-nous ?

   Au niveau relationnel et au niveau fonctionnel ?

2. Qui suis-je ? Qui êtes-vous ?

3. Qu'allons-nous faire ensemble ?

4. Comment allons-nous faire ?

Règles relationnelles (sécurité et confiance)

- Respect de la confidentialité
- Respect - des personnes,
  - des opinions de chacun,
  - des expertises de chacun
- Positivité, bienveillance, solidarité
- Communication claire et écoute empathique
- Maîtrise de l'expression des émotions
- Acceptation de la confrontation respectueuse et engagement à confronter les autres
- Respect des engagements, des horaires, …

Règles fonctionnelles

- Connaissance de *l'objectif de la réflexion pluridisciplinaire* pour chaque résident.
- Prise en compte du *projet institutionnel* et du *projet de vie du résident*.
- Mise à disposition du *dossier individuel de soins* complet et en ordre.
- Connaissance des *raisons d'institutionnalisation*.

Qui suis-je ? Qui êtes-vous ?

- Se dire permet de satisfaire les besoins de reconnaissance et d'appartenance
- Découvrir l'autre permet de satisfaire les besoins de communication et d'appartenance
- Evolution des attitudes de prudence, de façade de politesse vers la **confiance, l'acceptation, les feedbacks et la spontanéité**

Qu'allons-nous faire ensemble ?

- Connaître préalablement les objectifs de toute réunion permet de passer d'attitudes d'apathie ou de compétition à des attitudes de **travail** et de **créativité**
- La préparation de la réunion permet de mobiliser les énergies et renforce la **motivation** de chacun des membres de l'équipe

Qu'allons-nous faire ensemble ?

Quand organiser une réunion ?

1. Lors de l'institutionnalisation du résident ou lors de son retour d'hôpital
2. Après un mois d'institutionnalisation
3. Lors de modifications de la dépendance aux soins ou des activités de la vie journalière
4. Lors de difficultés particulières
5. Révision après un an si rien de particulier

Qu'allons-nous faire ensemble ?

Préparer la réunion

1. Obtenir tous les éléments indispensables
2. Si nécessaire, rencontre préalable du résident, de sa famille et de son médecin traitant
3. Présenter anticipativement le résident ou exposer les problèmes à discuter, à différents experts
4. Préparer les dossiers non liés à un résident : canicule, bruits dans le restaurant, mauvaises communications, difficultés des experts, …

Qu'allons-nous faire ensemble ?

Les thèmes à aborder

1. Les registres obligatoires et les actes à poser :

- Infections (mesures standards et additionnelles)
- Plaies et escarres
- Incontinence
- Sonnette
- Contention
- Chutes : où, quand, comment ?

Qu'allons-nous faire ensemble ?

2. La nutrition et ses troubles (bucco-dentaire, déglutition, anorexie, infections, …, jeûne prolongé, respect des désirs et aversion, …) :

- pesées avec courbe des poids
- MNA,
- IMC ou BMI

3. Hydratation

4. Prise en charge dans les soins et/ou dans les activités de la vie journalière

Qu'allons-nous faire ensemble ?

5. Projet personnalisé de la personne :

- désir de se battre
- désir de soins palliatifs
- désir d'euthanasie
- avis de la famille, du médecin traitant, de l'équipe
- Histoire de vie, auto-anamnèse, hétéro-anamnèse,…

Tenir compte des antécédents personnels, familiaux, médicaux, culturels (histoire de vie)

Qu'allons-nous faire ensemble ?

6. Prise en charge des personnes avec troubles cognitifs et/ou troubles du comportement :

- MMS
- test de l'horloge
- gestion de la douleur
- gestion du sommeil
- référent démence
- psychologue
- …

Qu'allons-nous faire ensemble ?

7. Projet institutionnel : activités proposées

8. Médication et action non pharmacologique :
   - polymédication
   - effets secondaires
   - gestion de la douleur
   - gestion des troubles de l'humeur
   - snoezelen
   - massage
   - huiles essentielles
   - activités

Qu'allons-nous faire ensemble ?

9. Avis pluridisciplinaires :

- médecin traitant
- cuisinier
- ergo
- kiné
- aide-soignant
- psychologue
- infirmier
- assistant social
- technicien de surface
- MCC
- famille
- personne de confiance

Ensemble, ils déterminent le **type de prise en charge dans les soins** et les **aides à la vie journalière**.

Leur présence n'est pas toujours nécessaire, mais recevoir leurs avis et effectuer vers eux un retour d'informations est important.

Comment allons-nous faire ?

Une bonne structure,

une bonne organisation,

une répartition claire des rôles,

une information qui circule bien,

la possibilité pour chacun de veiller à la qualité des soins dans la MRS

renforcent l'**interdépendance** et **la confiance** de chacun des membres de l'équipe.

Qui fixe l'ordre du jour ?

Qui anime la réunion ?

Qui assure le reporting ?

Qui assure le suivi des décisions prises ?

En conclusion : 4 questions et de nombreuses réponses

1. Quelles règles respectons-nous ?

   Au niveau relationnel et au niveau fonctionnel ?

2. Qui suis-je ? Qui êtes-vous ?

3. Qu'allons-nous faire ensemble ?

4. Comment allons-nous faire ?